Le Sud-Ouest
Montréal

AVIS PUBLIC

ÉTUDE DES DEMANDES DE PERMIS DE DÉMOLITION

PRENEZ AVIS que le comité d'étude des demandes de permis de démolition tiendra une séance le 25 novembre 2026, à compter de 18 h 30, à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement située au 815, rue Bel-Air, 2e étage, afin de statuer, conformément au Règlement régissant la démolition d'immeubles de l'arrondissement du Sud-Ouest (RCA25 22010*)*, sur une demande ayant trait à la démolition de l'immeuble suivant :

204, rue Young

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les dix jours de la publication du présent avis, faire connaître son opposition motivée au secrétaire d'arrondissement, de la manière suivante :

- par la poste ou en personne au 815, rue Bel-Air, 1er étage, Montréal, Québec, H4C 2K4, à l'attention du secrétaire d'arrondissement;
- en écrivant un courriel à l'adresse : greffesud-ouest@montreal.ca.

Fait à Montréal, le 13 novembre 2026.

Le secrétaire d'arrondissement,
Daphné Claude